

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association Pour la Sauvegarde et l'Aménagement de la Tour de Saussy seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

Pour bénéficier de la réduction d'impôt le donateur personne physique fiscalement domicilié en France ou l'un des membres de son foyer fiscal ainsi que les dirigeants ou les membres du conseil d'administration ou du directoire de la société donatrice ne doivent pas :

- avoir conclu une convention, pour un immeuble leur appartenant, avec la Fondation du patrimoine ou une association ou fondation reconnue d'utilité publique agréée dans les conditions prévues aux articles L143-2-1 et L143-15 du code du patrimoine ;
- être propriétaire de l'immeuble sur lequel sont effectués les travaux ;
- être un conjoint, ascendant, descendant ou collatéral du propriétaire de l'immeuble (liens de parenté jusqu'au 4ème degré inclusivement). En cas de détention de l'immeuble par une société, le donateur ou les membres de son foyer fiscal ne doivent être ni des associés de cette société, ni des ascendants, descendants ou collatéraux de l'un des associés de la société propriétaire de l'immeuble. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
88, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25105
21051 Dijon Cedex
03 80 65 79 93
bfdijon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)

M ET MME AILLET

6 Ruelle Bordon
21440 Lery
aillet.louissette@wanadoo.fr



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET L'AMÉNAGEMENT DE LA TOUR DE SAUSSY

Mairie, rue de l'École
21380 Saussy
a.s.a.t.s.saussy@gmail.com
http://asats.e-monsite.com/



Future promenade



Document imprimé avec le concours de
Crédit Agricole Champagne-Bourgogne



► Je donne !

Sauvons la Tour de Saussy

(Côte-d'Or)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

LA TOUR DE SAUSSY

Elle est le dernier vestige d'un système d'adduction d'eau original et complexe destiné à alimenter le village et un château. Construit en 1876/1878, cet édifice est le seul château d'eau de France dont la pompe était actionnée par une éolienne !

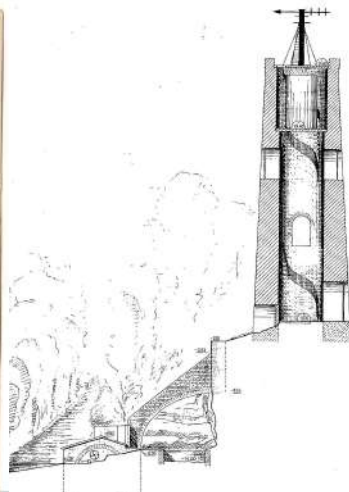
C'est l'ingénieur Paul BREDIN, qui imagina et finança la construction de cette machinerie étonnante ; il avait fait fortune dans l'industrie de la soie et s'était installé à Saussy.

Inexplicablement oubliée pendant 120 ans et de ce fait jamais modifiée ni retouchée, la tour de Saussy constitue un remarquable témoignage de l'architecture industrielle du XIXème siècle appliquée à l'hydraulique. Elle doit être sauvée et mise en valeur.

UN PROJET D'AMENAGEMENT

Après la sécurisation et la restauration du bâtiment, nous souhaitons aménager une promenade entre le lavoir et la citerne, au pied de la tour. Des panneaux expliqueront le fonctionnement passé de cet ensemble unique. Les mécènes ayant contribué à la restauration de la tour y seront remerciés.

Ensuite, nous réhabiliterons l'extraordinaire escalier en spirale qui épouse la paroi intérieure de la tour et donne accès à la terrasse, au pied du mat de l'éolienne. A 590 m d'altitude, le panorama est fantastique et justifierait l'installation d'une table d'orientation.



LA TOUR EST EN GRAVE PERIL

Le parement du mur ouest se délite sur plusieurs dizaines de mètres carrés, des pierres s'en détachent et tombent. Suite à une chute de pierres intervenue le 13 janvier 2019, nous avons purgé la corniche, fixé un grillage et une bâche anti-infiltrations (photo en bas à droite).

SOUTENEZ LE PROJET !

La restauration de la tour passe par des travaux coûteux et urgents, que ni la commune de 104 habitants, ni le propriétaire ne peuvent prendre en charge. La première tranche (élagage, échafaudage, démolition partielle du mur abîmé, maçonnerie pour reconstruction) représente un investissement d'un minimum de 120 000 euros. C'est pourquoi nous organisons en partenariat avec la Fondation du patrimoine une souscription publique.

Habitants, visiteurs ou amis du patrimoine, particuliers ou entreprises, vous pouvez vous engager à nos côtés. Soutenez nous en faisant un don par chèque ou via le site sécurisé de la Fondation du patrimoine !
Mobilisons-nous !

Montant des travaux	120 000 €
Objectif de collecte	120 000 €
Début des travaux	Fin 2019-début 2020

Crédit photos © Fondation du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

La Tour de Saussy

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/0000
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
La Tour de Saussy

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez le recevoir par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt**

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur les sociétés

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

* Merci de bien vouloir vous reporter aux mentions légales concernant l'éligibilité à la déduction fiscale, au verso du document